



Ville de MARCK

SEANCE

31 MARS 2023

OBJET :

CADRE DE VIE

CREATION D'UN
SKATEPARK

DEMANDE DE
SUBVENTION AU
DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 31 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Dimitri LOUVET)
CARBONNIER Thérèse	(Pouvoir Sandrine BRANLY)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Véronique DUMONT)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FUZELIER Patrick	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
VAUTIER Monique	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
WASSELIN Jean-Guy	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
LEDET Jean-Paul	
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Quentin WILLAUME

2023-03BIS-22



Madame le Maire explique que dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie et dans l'objectif de diversifier la pratique du sport sur son territoire, la commune envisage au travers de son plan pluriannuel d'investissements la création d'un nouveau skatepark, situé en lieu et place de l'actuel.



Le nombre de personnes pratiquant le skate ou la trottinette étant en pleine expansion et les équipements existants devenant vétustes, donc potentiellement dangereux pour les utilisateurs, la commune a donc décidé de démonter son skatepark, puis d'en construire un nouveau, semi-enterré.

Le département est susceptible de financer ce projet au travers d'une subvention pour les équipements sportifs.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE La réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier de subvention dans le cadre du programme des équipements sportifs,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230331-2023-03BIS-22-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023



Publié le : 6/4/23

Notifié le :



Ville de MARCK

SEANCE

31 MARS 2023

OBJET :

CADRE DE VIE

RENOVATION DES
VOIRIES ET
TROTTOIRS ALLÉE DES
FAUVETTES

DEMANDE DE
SUBVENTION

DOTATION DE
SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT
LOCAL
(DSIL)

2023-03BIS-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 31 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Dimitri LOUVET)
CARBONNIER Thérèse	(Pouvoir Sandrine BRANLY)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Véronique DUMONT)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FUZELIER Patrick	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
VAUTIER Monique	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
WASSELIN Jean-Guy	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
LEDET Jean-Paul	
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Quentin WILLAUME



Madame le Maire explique que dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie, de la mise en accessibilité ainsi que dans l'objectif d'une bonne gestion de son patrimoine, la commune envisage au travers de son plan pluriannuel d'investissements la rénovation des voiries et trottoirs de l'allée des fauvettes.

En effet, l'infrastructure vieillissante, les surfaces tendent à se faïencer, induisant la formation de nids de poule, la stagnation de l'eau de pluie, l'enherbement entre les joints des pavés autobloquants et des raccords d'enrobé, ce qui accélère encore davantage la détérioration de ces voiries.



6/4/23

Dès lors, il nous apparaît nécessaire de rénover l'intégralité des trottoirs et voiries devenus vétustes afin d'améliorer la sécurité des usagers et plus particulièrement ceux à mobilité contrainte (familles avec poussettes, fauteuils roulants, etc...) ainsi que des véhicules, en plus du souci de valoriser l'image de la commune par une homogénéisation de l'esthétique urbaine.

Les services de l'État, et en particulier la commission départementale des élus pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ont lancé, comme chaque année, un appel à projets auquel la commune de Marck souhaite candidater.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Rénovation des voiries et trottoirs allée des fauvettes

Montant total HT travaux et études : 136 423.80€ HT

Taux subvention : 38.27%

Montant subvention : 52 204.25€

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE La réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès des Services de l'État pour les travaux susvisés,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230331-2023-03BIS-23-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023



Publié le : 6/4/24
Notifié le :



Ville de MARCK

SEANCE

31 MARS 2023

OBJET :

CADRE DE VIE

RENOVATION DES
VOIRIES ET
TROTTOIRS ALLÉE DES
PINSONS

DEMANDE DE
SUBVENTION

DOTATION DE
SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT
LOCAL
(DSIL)

2023-03BIS-24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 31 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Dimitri LOUVET)
CARBONNIER Thérèse	(Pouvoir Sandrine BRANLY)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Véronique DUMONT)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FUZELIER Patrick	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
VAUTIER Monique	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
WASSELIN Jean-Guy	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
LEDET Jean-Paul	
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Quentin WILLAUME



Madame le Maire explique que dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie, de la mise en accessibilité ainsi que dans l'objectif d'une bonne gestion de son patrimoine, la commune envisage au travers de son plan pluriannuel d'investissements la rénovation des voiries et trottoirs de l'allée des pinsons.

En effet, l'infrastructure vieillissante, les surfaces tendent à se faïencer, induisant la formation de nids de poule, la stagnation de l'eau de pluie, l'enherbement entre les joints des pavés autobloquants et des raccords d'enrobé, ce qui accélère encore davantage la détérioration de ces voiries.



Dès lors, il nous apparaît nécessaire de rénover l'intégralité des trottoirs et voiries devenus vétustes afin d'améliorer la sécurité des usagers et plus particulièrement ceux à mobilité contrainte (familles avec poussettes, fauteuils roulants, etc...) ainsi que des véhicules, en plus du souci de valoriser l'image de la commune par une homogénéisation de l'esthétique urbaine.

Les services de l'État, et en particulier la commission départementale des élus pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ont lancé, comme chaque année, un appel à projets auquel la commune de Marck souhaite candidater.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Rénovation des voiries et trottoirs allée des pinsons

Montant total HT travaux et études : 146 652.50€ HT

Taux subvention : 38.27%

Montant subvention : 56 118.40€

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE La réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès des Services de l'État pour les travaux susvisés,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

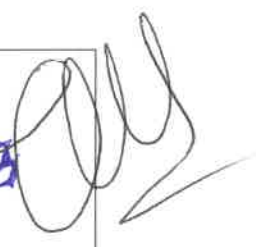


Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230331-2023-03BIS-24-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023



Publié le : 06/04/23

Notifié le :





Ville de MARCK

SEANCE

31 MARS 2023

OBJET :

CADRE DE VIE
-
RENOVATION DE LA
TOITURE ET DES
MENUISERIES DE
L'ECOLE DES HAUTES
COMMUNES

DEMANDE DE
SUBVENTION
FONDS VERT

2023-03BIS-25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 31 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Dimitri LOUVET)
CARBONNIER Thérèse	(Pouvoir Sandrine BRANLY)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Véronique DUMONT)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FUZELIER Patrick	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
VAUTIER Monique	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
WASSELIN Jean-Guy	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
LEDET Jean-Paul	
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Quentin WILLAUME



Madame le Maire explique que, dans le cadre d'une bonne gestion de son patrimoine, la commune envisage, au travers de son plan pluriannuel d'investissements, la rénovation de la toiture de l'école des hautes Communes.

En effet, cette toiture réalisée en tôle fibrociment commence à ne plus être étanche au fil du temps.

En parallèle, afin d'éviter les déperditions de chaleur et ainsi de limiter les coûts de chauffage, une isolation sera installée.



Au niveau de l'école maternelle, les menuiseries sont vieillissantes et ne sont plus étanches non plus, ni à l'air ni à l'eau. Elles seront ainsi remplacées afin de garantir, par la même occasion, une meilleure isolation thermique.

Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a lancé une nouvelle mesure appelée « FONDS VERT ». Cette mesure permet d'accentuer l'effort local face à l'urgence écologique en soutenant les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics pour une diminution de la consommation d'énergie et un meilleur confort des usagers.

Les travaux de couverture de l'école des Hautes communes s'élèvent à 859 906,24 € HT et seraient susceptibles d'être subventionnés en complément d'autres financeurs jusque 80 %.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier de subvention dans le cadre du Fonds vert pour la rénovation de la toiture et des menuiseries de l'école des Hautes Communes.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir concernant ce projet.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230331-2023-03BIS-25-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023



Publié le : 6/4/23
Notifié le :



Ville de MARCK

SEANCE

31 MARS 2023

OBJET :

CADRE DE VIE

RENOVATION DE LA
TOITURE DU COSEC

DEMANDE DE
SUBVENTION
FONDS VERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 31 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Dimitri LOUVET)
CARBONNIER Thérèse	(Pouvoir Sandrine BRANLY)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Véronique DUMONT)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FUZELIER Patrick	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
VAUTIER Monique	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
WASSELIN Jean-Guy	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
LEDET Jean-Paul	
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Quentin WILLAUME

2023-03BIS-26



Madame le Maire explique que, dans l'objectif d'une bonne gestion de son patrimoine et de réaliser des économies d'énergie, la commune envisage, au travers de son plan pluriannuel d'investissements, la rénovation de la toiture du COSEC (Complexe Sportif Évolutif Couvert) par la pose d'une couverture isolée en bac acier.



En effet, des fuites apparaissent lors de grosses pluies, il convient donc de réparer cette toiture.

Cette salle est utilisée régulièrement par les associations sportives ainsi que par les élèves du collège.

Cette rénovation permettra également d'isoler ce bâtiment afin de limiter la déperdition de chaleur et ainsi améliorer le confort des usagers.

Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a lancé une nouvelle mesure appelée « FONDS VERT ».

Cette mesure permet d'accentuer l'effort local face à l'urgence écologique en soutenant les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics pour une diminution de la consommation d'énergie et un meilleur confort des usagers.

Les travaux de couverture du COSEC s'élèvent à 595 430€ HT et seraient susceptibles d'être subventionnés en complément d'autres financeurs jusque 80%.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE La réalisation de ce projet.

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier de subvention dans le cadre du Fonds vert pour la rénovation de la toiture du COSEC.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir concernant ce projet.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
052-216205484-20230331-2023-03BIS-26-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023



Publié le : 6/4/23
Notifié le :



Ville de MARCK

SEANCE

31 MARS 2023

OBJET :

CADRE DE VIE

REEMPLACEMENT DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC
VETUSTE

DEMANDE DE
SUBVENTION
FONDS VERT

2023-03BIS-27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 31 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Dimitri LOUVET)
CARBONNIER Thérèse	(Pouvoir Sandrine BRANLY)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Véronique DUMONT)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FUZELIER Patrick	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
VAUTIER Monique	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
WASSELIN Jean-Guy	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
LEDET Jean-Paul	
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Quentin WILLAUME

◆ ◆ ◆

La commune envisage de remplacer les luminaires vieillissants et très énergivores.

En effet, certaines rues de la commune sont encore éclairées par des luminaires vétustes en forme de « boule » datant de plus de 20 ans.

L'objectif est d'éclairer mieux mais également de limiter les dépenses d'énergie.



Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a lancé une nouvelle mesure appelée « FONDS VERT ».
Cette mesure permet d'accentuer l'effort local face à l'urgence écologique en soutenant les projets rénovation énergétique des bâtiments publics pour une diminution de la consommation d'énergie et un meilleur confort des usagers.

Ce fonds vert permettra de financer le remplacement de ces luminaires.

Les travaux de remplacement des luminaires s'élèvent à environ 447 740€ HT et seraient susceptibles d'être subventionnés en complément d'autres financeurs jusque 80%.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet.

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier de subvention dans le cadre du Fonds vert pour le remplacement de l'éclairage vétuste.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir concernant ce projet.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230331-2023-03BIS-27-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023



Publié le : 6/4/23
Notifié le :